

## Communiqué

### Déclaration de l'Université de Limoges sur les frais d'inscription des étudiants internationaux.



L'équipe présidentielle de l'Université de Limoges a pris acte des nouvelles mesures gouvernementales portant sur l'augmentation des frais d'inscription des étudiants étrangers. Elle partage les inquiétudes de la communauté sur la continuité de ses partenariats internationaux et les conséquences de ces changements sur l'équilibre de ses formations, la dynamique des projets de recherche initiés et celles pesant plus largement sur la tradition d'ouverture et d'accueil de l'Autre qui a toujours caractérisé l'Etablissement. C'est en ce sens que le Président de l'Université de Limoges a signé [la tribune de l'Alliance des universités de recherches et de formation](#), partageant ses critiques avec d'autres établissements.

L'Université s'engage dès à présent à préserver ses partenariats stratégiques, notamment ceux issus de la Francophonie, en Afrique, au Moyen-Orient, dans l'Océan indien. Ils restent au cœur de sa stratégie internationale. Elle assure également aux étudiants internationaux inscrits dans ses formations une poursuite d'études sans modification financière de leurs conditions d'inscription.

Des réunions ont eu lieu la semaine dernière avec le Ministère et d'autres suivront dans les prochaines semaines pour définir des modalités précises d'application de cette mesure. Le temps d'une concertation avec la communauté est désormais venu pour envisager ensemble la formulation d'une position d'Etablissement ainsi qu'une conduite commune sur la question des frais d'inscription pour les étudiants internationaux. Une Commission de la Stratégie Internationale extraordinaire portant sur ce sujet sera organisée d'ici la fin du mois.

Contact presse : Service communication – Université de Limoges  
05 55 14 91 41 / com@unilim.fr